Fiche d'inscription accueil de loisirs LAILLY EN VAL été 2020

A remettre lors des permanences auprès de Sébastien PAVY, responsable du service

Nom: **Prénom:** **Classe:**

Numéro de téléphone :

(cocher les cases des jours de réservations)

Semaine du lundi 6/07 au vendredi 10/07

Adjointe de direction : Nisrine AZZA

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

Semaine du mercredi 15/07 au vendredi 17/07

Adjointe de direction : Nisrine AZZA

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Fermé	**Férié**			

Semaine du lundi 20/07 au vendredi 24/07

Adjointe de direction : Nisrine AZZA

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

Semaine du lundi 27/07 au vendredi 31/07

Adjointe de direction : Nisrine AZZA

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

Semaine du lundi 24/08 au vendredi 28/08

Adjoint de direction : Antoine DA COSTA

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

Votre enfant devra avoir :
Une paire de chaussons
Une gourde
Une casquette
Des lunettes de soleil si besoin

Fête de fin de centre festive et récréative le jeudi 27/08 à partir de 18h30 pour toutes les familles fréquentant le centre durant l'été 2020!

Nous serons présents : oui ou non (entourer la réponse SVP)

Merci pour votre réponse pour une bonne organisation

Un court-séjour devait être mis en place mais au vu de la crise sanitaire qui a lieu, nous sommes contraints de le reporter pour l'été 2021. Nous n'avons pas de visuel sur ce que l'on pourra réellement faire durant cet été 2020 en centre de loisirs. De plus, nous avons une problématique d'achats du matériel, de logistique car tout est bloqué actuellement et nous ne savons pas pour combien de temps. Ce n'est que partie remise!

Inscription à la semaine avec un minimum de 4 jours obligatoires

Pour la semaine de 3 jours, les 3 jours sont obligatoires en réservation

L'accueil de loisirs est fermé du lundi 3/08/2020 au vendredi 21/08/2020 et le lundi 31/08/2020

RAPPEL: Il faut un minimum de 20 enfants inscrits par semaine pour l'ouverture de l'accueil de loisirs.

Inscription possible du lundi 4 Mai au lundi 15 Juin dernier délai

au moment des permanences le lundi entre 14h et 19h puis le mercredi entre 16h30 et 18h30

A Lailly en Val, le: **Signature:**